



Le 22 septembre 2023

SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND ORB ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT

Ce vendredi 22 septembre, Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, et Pierre Mathieu, président de la Communauté de communes Grand Orb, ont signé une convention afin de fixer le cadre d'un partenariat agricole et territorial, dans la continuité du PADH (Projet Agricole Départemental de l'Hérault) porté par la Chambre d'agriculture.

Avec 250 exploitations agricoles, l'agriculture du territoire du Grand Orb est diversifiée (37% en viticulture, 32% en élevage, 16% en arboriculture (pommes, cerises, châtaignes) et 10% en maraîchage/PPAM) et représente un poids économique important avec une production brute standard estimée à 8 millions d'euros et 11 500 ha dédiés à l'agriculture, soit 25 % du territoire communautaire.

Les enjeux et axes du partenariat concerneront les points suivants :

1. Développement de l'agriculture, reconquête et valorisation des espaces agricoles

Redéploiement et ou installation d'activités agricoles ou pastorales
Identification de zones potentielles, mobilisation de ces zones
Accompagnement des porteurs de projets

2. Soutien aux structures coopératives et filières du territoire

Identification des besoins
Mise en place d'accompagnements spécifiques
Veille d'opportunités en lien avec les projets de territoire

Contacts Presse

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Marie-Laure Chastanet
06 16 70 99 96



Communiqué de presse

3. Diversification, valorisation des produits agricoles

Installation et diversification en agriculture, notamment en production végétale

Accompagnement des porteurs de projets

Pérennisation des Marchés de producteurs de Pays

4. Action Foncière

Maintien et préservation des espaces agricoles

Anticipation et réactivité sur le marché foncier agricole

Appui à la structure de portage foncier mise en place par la collectivité

Ce partenariat fixe ainsi des objectifs ayant pour but de répondre aux problématiques actuelles des agriculteurs en valorisant la proximité.

Jérôme Despey et Pierre Mathieu ont souligné l'importance de cette « co-construction », avec des actions concrètes orientées sur des résultats. Un travail conjoint facilité par la proximité des deux structures et le dynamisme de leurs membres.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault en tant qu'établissement de proximité regroupe des compétences pluridisciplinaires en termes d'intervention et de service. Elle les propose tant au service des agriculteurs et des structures économiques que des collectivités locales. Elle intervient dans les différents domaines de l'accompagnement technique, économique, environnemental des projets individuels et collectifs, en adéquation avec les enjeux des territoires.

Elle est présente historiquement sur le territoire de la Collectivité par la présence d'une antenne permanente forte de 2 conseillers et par le biais d'une convention avec la SICA du Caroux.

Contacts Presse

Chambre d'agriculture de l'Hérault

Marie-Laure Chastanet

06 16 70 99 96